

SCIC SA ENERCOOP Normandie
Mairie de Malaunay
1 Place de la Laïcité
76 770 Malaunay

SCIC SA au Capital variable de 156 700 €
N° SIRET : 790 504 583- 00028 APE 7112 B

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CONCERNANT L'EXERCICE 2015

**Du 06/06/2015 au 31/12/2015
(7 mois)**



RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les Conventions réglementées
Exercice clos le 31 Décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I/- Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.



II/- Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CABINET JEAN DUPAIN
& ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE ROUEN
TECHNOPARC DES BOCQUETS
19, rue Victor-Hugo - B.P. 540
76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX
Tél. 02 35 50 65 40 - Fax 02 35 60 89 76

Fait à Bois-Guillaume, le 06/05/2016



Nathalie DUPAIN